Image not found or type unknown

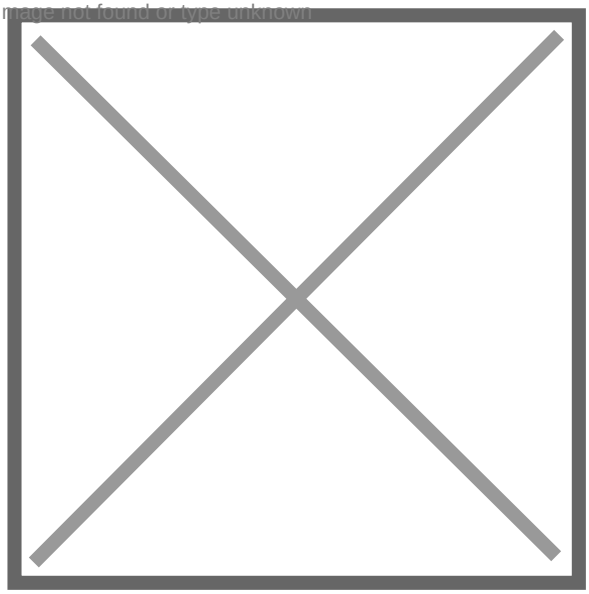

Insultes et menace de frapper

Par **AML**, le **24/05/2018** à **17:13**

Bonjour,

Ma voisine du dessus (locataire) m'a insultée de (sal..) à plusieurs reprises en me menaçant de me frapper. Ceci s'est déroulé sur un parking en présence d'autres voisins et du numéro 2 de la présidence de copropriété qui ont tenté de la maîtriser.

La police m'a conseillée d'obtenir auprès de la présidence de copropriété un document justifiant la véracité de cette situation pour ensuite porter plainte.

Peut-on obtenir des dommages et intérêts pour le préjudice moral subi?

Merci, pour vos conseils,

AMR

Par **SJ4**, le **24/05/2018** à **17:36**

bonjour,
oui, si vous obtenez la condamnation pénale, vous pouvez obtenir des dommages et intérêts.

vous avez déjà porté plainte à la police ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés